

LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

Vous pouvez désormais vous adresser

à la MAIRIE de SAINT VALERY SUR SOMME (Tél 03 22 60 82 16)

de préférence les LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI de 9 h à 17 h

(en complément des Mairies d'ABBEVILLE et FRIVILLE ESCARBOTIN)

Documents à produire (en original)

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance, datant de moins de 3 mois
- 1 justificatif de domicile (factures, contrat de bail, etc...)
- Votre ancien passeport (s'il s'agit d'un renouvellement)
- Votre carte d'identité
- Les timbres fiscaux de la valeur indiquée ci-dessous
- Pour les mineurs, se munir du livret de famille
- 2 photos (conformes aux normes passeport) Possibilité de réaliser les photos sur place moyennant la somme de 3 euros



Tarif 2010

86 euros (personne majeure)

42 euros (mineur de 15 ans et plus)

17 euros (mineur de moins de 15 ans)